

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 10 Procuration : 4 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Réf : 2291</p> <p>Objet : Achat parcelle Mme Pueyo Martine – AH 102 360m2</p>	<p>L’an deux mille vingt-deux le six juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance :</u> Mme MICHAUD Sonia <u>Date de convocation :</u> 1 juillet 2022</p> <hr/> <p>Présents : M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MICHAUD Sonia - Mme SIBIL Christine - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p>Absents ou excusés : M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie</p> <p>Procuration :</p> <p>M. GAILLARD Guy à M. MUFFAT Michel (la Ranche) M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière) M. DUCHEMIN Vincent à M. BRAIZE Richard Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>
--	--

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal, que la commune se porte acquéreuse de la parcelle suivante, propriété de Mme PUEYO Martine

Parcelle AH 102 (le Vernay Blanc) de 360 M2

Il indique que cette parcelle est située dans les Dèrechtes le long de la Dranse. Que l’acquisition de cette parcelle est nécessaire dans le cadre des travaux de restauration hydrologique du cours d’eau.

Il indique que cette acquisition se fera sur une base de 4.00 € le M2, soit : 360 m2 * 4.00 € = 1 440.00 €.

Il précise que tous les frais seront supportés par l’acheteur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* **ACCEPTE** l’acquisition de la parcelle propriété de Mme PUEYO Martine :

Parcelle	Prix
Parcelle AH 102 de 360 M2	(360M2* 4.00 €) = 1 440.00 €

* **PRECISE** que tous les frais d'actes, ou annexes liées à ce renouvellement sont supportés par l'acheteur

* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montrond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire

DENNE Jean - Claude

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE MONTROND' and 'DENNE'.